

L'an deux mil quinze, le mardi 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Agnès PEREZ, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL.

Absents excusés : Pascal THEVENIAUD, Ondine VIEQUE, Benoît SEIGNOUREL, Marie PRATS.

Marie Prats a donné procuration à Grégory Bro.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Mutualisation des services des communes de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault :

Monsieur le Maire demande à Marie-Odile ANTIGNAC de faire un rapport aux conseillers municipaux sur la mutualisation des services. En effet, Mme ANTIGNAC a participé aux différentes réunions organisées par la CCHV sur ce projet de mutualisation des services des différentes communes de la CCVH.

Il existe aujourd'hui 2 thèmes déjà mutualisés au sein de la CCVH :

- Le service d'autorisation du droit des sols (urbanisme)
- La maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations d'aménagement

Le schéma de mutualisation s'organise autour de 7 thèmes :

- Informatique et télécommunication
- Groupement d'achats
- Plateforme de service d'assistance technique
- pôle ressource sur stratégie fiscale
- Banque de matériel
- Opérations d'aménagement
- Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme

Madame ANTIGNAC développe les 7 thèmes, expliquant les avantages et les inconvénients de chacun.

Suite à son résumé, Monsieur le maire propose d'ouvrir le débat. Après en avoir longuement délibéré, le Conseil, à l'unanimité se prononce en faveur du thème « Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme ». En effet, tous nos dossiers d'urbanisme sont déjà instruits par la CCVH.

Par contre, concernant les autres thèmes, le Conseil ne voit pas d'économie réelle pour la commune donc ne souhaite pas y adhérer.

La séance est levée à 20h15

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ